

Ces couples sont devenus parents grâce à une mère porteuse

le 23 mai 2018

Stéphanie Plasse



Alors que de nombreux Français ont recours chaque année à la gestation pour autrui, cette pratique reste interdite en France. L'opinion publique y est pourtant désormais favorable.

Hors-la-loi, ils assument. Bien que l'opinion publique penche désormais en faveur de la GPA - 55% des Français y sont favorables* -, le recours à une mère porteuse reste prohibé en France. Et [la révision des lois bioéthiques](#), prévue à l'automne, n'abordera pas la question. Pourtant, ces hommes et ces femmes ont décidé de passer outre. Avoir un enfant, [fonder une famille](#), c'est le projet d'une vie, et pas question d'y renoncer pour raisons médicales (infertilité ou stérilité) ou du fait de leur orientation sexuelle. " *C'est une pratique qui n'est pas anodine, un choix qui se mature, se réfléchit longuement*", souligne la thérapeute Déborah Souhmann-Antonio qui accompagne depuis 6 ans nombre de futurs parents dans le processus de GPA. Le regard des autres est l'un des points centraux abordés lors de ses consultations.

"Tous ont peur d'être jugés par leur enfant à venir, leur entourage et la société. Je les aide à en parler librement pour qu'ils puissent assumer leur démarche et ne plus vivre dans la crainte d'être rejetés", explique-t-elle.

Un long questionnement mais d'abord un parcours du combattant. Il leur faut entamer une démarche incertaine, longue et bien souvent coûteuse [dans un pays où la GPA est légale](#) (Royaume-Uni, Canada, Etats-Unis...), "choisir" une mère porteuse ou une donneuse d'ovocytes, effectuer un suivi médical. Et surtout, après la naissance, faire face au casse-tête juridique. En effet, quel est le statut de ces 200 à 300 enfants nés chaque année à l'étranger de parents français ? A cinq reprises, la France a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) pour avoir refusé de transcrire la filiation des enfants à l'égard des deux parents. Pour la Cour de cassation, seul le père biologique peut être désigné comme tel sur l'acte civil. Ni la mère "d'intention" qui n'a pas porté l'enfant, ni l'homme - dans le cas d'un couple homosexuel - qui n'a pas donné son sperme ne peuvent y figurer. Pour devenir l'autre parent légal, ils doivent adopter l'enfant. Une aberration selon une centaine d'intellectuels, signataires d'une tribune**, appelant à une réforme urgente: *"les enfants nés de GPA sont là, on ne peut plus les ignorer comme des fantômes"*.

**Sondage BVA, mars 2018; Le Monde, janvier 2018*

"Un sujet encore diabolisé": Irène Théry, sociologue spécialisée dans la sociologie du droit, de la famille et de la vie privée

Un écart s'est creusé entre le discours politique et la perception de la société sur le sujet. Les Français font de plus en plus la différence entre la GPA instrumentale et la GPA éthique. Loin des trafics perpétrés dans des pays comme l'Inde où les femmes sont traitées comme des incubateurs vivants, il existe - aux États-Unis, au Canada et en Europe - un encadrement, où les droits des mères porteuses sont respectés. Même si les mentalités semblent avoir évolué, la légalisation n'est pas à l'ordre du jour. On revient de trop loin. Il y a eu une telle diabolisation de ce sujet, qu'il faut déjà ouvrir le débat, parler des réalités et non des fantasmes. Puis envisager les moyens de mettre en oeuvre et de garantir cette forme éthique de gestation pour autrui aux parents qui souhaitent y recourir.

"Nos enfants sauront comment ils sont nés": Philippe, 49 ans, père de deux garçons nés de GPA au Canada

Peu après notre mariage, nous avons décidé d'adopter. Au conseil départemental, on nous a fait comprendre qu'en tant que couple homosexuel de plus de 40 ans, nous ne pouvions adopter qu'un enfant à « particularité ». On s'est tournés vers la GPA car notre plus grand souhait était de fonder une famille. En 2015, nous nous sommes rendus dans une agence de fertilité au Canada qui nous a mis en contact avec des mères porteuses. Jennifer nous a choisis! C'est elle qui a porté nos deux enfants en 2016 et en 2018. Pour les ovocytes, nous avons fait appel à une donneuse anonyme. Nos rapports avec Jennifer sont excellents, nous ne cacherons jamais son existence à nos enfants. Nos garçons sauront la manière dont ils sont nés. Quant au regard des autres, aujourd'hui il ne nous pèse plus. Au début, lors de nos premières démarches d'adoption, nous avons déjà accepté le fait de se bagarrer pour avoir un enfant et pour que la société accepte notre famille.

Déborah, 46 ans, mère d'une fille née d'une GPA aux Etats-Unis: « Elle a porté ma fille, elle fait partie de nos vies »

Je suis une fille Distilbène. Très tôt, j'ai su que cela allait être compliqué d'avoir des enfants. Mais personne ne m'a dit clairement que je ne pourrais pas mener une grossesse à terme. J'ai subi trois inséminations, 7 FIV et une fausse couche tardive extrêmement traumatisante. Après tous ces échecs, avec mon mari, nous avons décidé en 2007 d'avoir recours à la GPA aux États-Unis. J'ai fait appel à trois mères porteuses. Avec Shatoya, la dernière, j'ai eu un véritable coup de cœur. J'ai aimé sa manière d'aborder la situation : elle disait qu'elle était une maman kangourou qui venait en aide aux femmes aux ventres cassés. Elle est tombée enceinte au bout de la deuxième FIV. J'étais sur un petit nuage. J'ai suivi sa grossesse avec les moyens du bord : téléphone, Skype, mail... Hannah est née neuf mois plus tard. Aujourd'hui, je suis toujours en contact avec Shatoya, je lui envoie des cadeaux à Noël, elle fait partie de nos vies.

Fiorella, 17 ans, née d'une GPA aux Etats-Unis: « Je suis une adolescente épanouie! »

Je n'entretiens pas de relations particulières avec ma gestatrice. Pour moi, c'est une amie de mes parents. Nous allons la voir une fois par an, pendant nos vacances aux États-Unis. Être née d'une GPA ne change rien à ma vie. Je ne comprends pas l'attitude de ceux qui jugent sans savoir. A les entendre, les enfants nés de GPA seraient malheureux et auraient des problèmes psychologiques. Moi, je suis une adolescente épanouie! La seule chose qui me touche, c'est la souffrance de mes parents. A neuf ans, j'ai vu ma mère en pleurs parce qu'on lui avait dit qu'elle n'était pas une vraie mère et qu'elle avait volé des enfants. Le seul crime de mes parents, c'est d'avoir voulu le devenir."